

COMPTE RENDU DU BUREAU SYNDICAL Mercredi 3 mai 2023

Elus du bureau présents : Philippe DELAPLACETTE, Thierry KOVACS, Simon PLENET, Sylvie DEZARNAUD, Charles ZILLIOX, Frédéric DUBOUCHET, Claudine PERROT-BERTON, Gilles VIAL, Christophe DELORD, André FERRAND, Philippe GENTY, Luc THOMAS, Diane VIGIER

Techniciens SCOT présents : Julien LAHAIE, Cédric LANSOU, Adeline MENNERON, Léo WARTELLE, Yannick SIMON (Rives Nature)

Lieu : Mairie de Serrières

Horaires : de 8h45 à 10h00

[ORDRE DU JOUR

Introduction du Bureau

- Validation du compte-rendu du précédent bureau
- Point agenda
- Déclinaison de la trajectoire ZAN – Retour sur le courrier du Président de la Région AURA et la rencontre avec le Préfet de l'Isère
- Proposition d'organisation des assises de l'eau : SLGRI et ressources en eau
- Présentation de la méthodologie de révision du label projet à biodiversité positive, point réseaux des éducateurs à l'environnement.

[VALIDATION DU COMPTE-RENDU DU PRECEDENT BUREAU

Le compte-rendu du bureau syndical du 5 avril est validé à l'unanimité.

POINT AGENDA

Le **prochain bureau syndical** aura lieu **le 7 juin 23 à partir de 8h** dans les nouveaux locaux du SMRR, bâtiment Ellipse dans l'Espace Saint-Germain à Vienne (de 8h à 9h, un petit déjeuner sera proposé avec les anciens élus/techniciens du SCOT. Lors de ce Bureau, deux sujets sont prévus à l'ordre du jour : un temps de travail final sur la relecture de la charte du Parc et un atelier entre élus suite à la présentation des premières données de l'étude sur le panorama économique des Rives du Rhône.

Concernant les travaux de la Fédération des SCOT et de l'Interscot, les équipes du SMRR sont intervenues lors du Club PLUi Régional organisé par la DREAL et les DDT en présence des intercommunalités d'AURA. Une rencontre des Présidents des SCOT de l'AMELYSE était organisée ce jour, 3 mai, pour laquelle le SMRR était excusé. Enfin, le SMRR interviendra le 30 mai prochain lors de la rencontre sur les enjeux du développement économique à l'heure du ZAN organisée par le CNFPT et la Fédé des SCOT.

Concernant les réunions relatives aux PLU et Cartes communales, plusieurs réunions ont été organisées en avril concernant des projets d'aménagements ainsi que concernant la révision/élaboration de plusieurs PLU(i) : Champagne, Saint-Rambert-d'Albon, Saint-Romain-en-Gier, Laveyron, Saint-Maurice-l'Exil. En mai, de nouvelles réunions sont d'ores et déjà programmées à Ville-Sous-Anjou, Préaux, Saint-Jeure-d'Ay, Annonay Rhône Agglomération (PLUIH) et Châteauneuf de Galaure.

Concernant le volet économique, plusieurs réunions ont été organisées et d'autres sont prévues dans les prochaines semaines concernant les études friches (Saint-Martin d'Août, Châteauneuf de Galaure, Munas, Saint-Appolinard, Saint-Vallier, Lalouvesc, Annonay, Pont-Evêque, le Péage de Roussillon...). Le SMRR s'est aussi mobilisé pour la rencontre organisée par le Sous-Préfet de Vienne dans le cadre du projet d'électrolyseur d'H2 porté par H2V sur la friche Stahl de Saint-Clair-du-Rhône. Une présentation du Schéma de Développement Economique finalisé a été réalisée auprès des élus de la CC du Val d'Ay en Avril.

Concernant le volet commerce, Sylvie Dezarnaud a représenté le SMRR lors de la CDAC relative au projet porté par LIDL à Saint-Barthélemy (Avis favorable). Pour information, le porteur de projet de l'extension de l'Intermarché de Saint-Vallier a retiré son dossier.

Concernant le volet déplacement, deux premiers ateliers ont été organisés dans le cadre de la concertation lancée par le Ministre des transports pour réfléchir sur les mobilités du Sud Lyonnais.

Concernant la mise en œuvre de la trajectoire ZAN, le Président Philippe Delaplacette et Claudine Perrot-Berton sont allés à la rencontre organisée début avril avec tous les Présidents des EPCI et des SCOT de l'Isère. Le Préfet est particulièrement mobilisé dans le cadre du suivi de la trajectoire ZAN. Une dernière rencontre avec les élus du Val d'Ay, clôturant la tournée des EPCI du SCOT des Rives du Rhône, a été organisée en Avril pour présenter la trajectoire ZAN du territoire. Enfin, à la demande des élus de la CCI Nord Isère, une rencontre est programmée le jeudi 25 mai à la CCI de Vienne.

Concernant le volet Habitat, Diane Vigier est allée présenter le SCOT des Rives du Rhône et nos travaux sur les questions d'habitat lors d'une rencontre organisée par le CAUE du Rhône et les SCOT à

Vaugneray. Une rencontre de l'habitat est organisée par le département de l'Ardèche le 12 mai prochain.

Concernant le volet énergie, le SMRR a participé à la rencontre organisée par RTE sur le bilan énergétique de l'année 2022. La réduction importante des consommations liés aux efforts individuels et collectifs n'a pas suffi à combler le déficit de production électrique à l'échelle nationale. Pour la première fois depuis plus de 30 ans, la France a eu besoin d'importer de l'électricité auprès des pays voisins de l'UE. Par ailleurs, RTE prévoit de doubler ses investissements d'ici 2025 -passant de 500M à 1Mds d'euros en AURA- et souhaiterait recruter sur nos territoires. Philippe Genty rappelle que nous accueillons sur EBER un centre de formation des techniciens et des ligniers unique en France. Le SMRR s'est rendu à une rencontre des ENR à Voiron.

Concernant le volet EAU, un COPIL sur le PAPI Sanne Dolon a eu lieu début avril en présence du SMRR ainsi que des assises de la SGLRI de la Métropole de Lyon. Des assises de l'Eau de l'Isère sont programmées le 4 mai et une réunion du SDAGE le 11 mai (SMRR représenté par Rives Nature).

Concernant le volet Environnement, Yannick Simon a participé au COPIL ENS Hautes Vallées de la Cance et de l'Ay à Davézieux mi-avril et aux rencontres TEN à Saint-Jean-Bonnefonds. Rives Nature et le SMRR se sont aussi mobilisés dans le cadre du COPIL du Schéma des Carrières de la région AURA organisé par la DREAL. Une visite de la centrale photovoltaïque de Saint-Romain en Gal (suivi des mesures environnementales) est programmée le 9 mai à 14h30. Le 16 mai, Rives Nature participera aux rencontres de la biodiversité de la Drôme avant d'organiser le même jour à 16h30 à Saint-Maurice l'Exil, une réunion du Réseau de Veille Écologique.

Enfin, un COTECH avec les techniciens des 6 EPCI est organisé le lundi 22 mai prochain matin.

PRESENTATION DE LA DECLINAISON DE LA TRAJECTOIRE ZAN A L'ECHELLE DES RIVES DU RHONE, ACTUALISATION SUITE A LA TRANSMISSION DU COURRIER DU PRESIDENT DE LA REGION AURA.

La Région AURA est actuellement en cours de traduction de la trajectoire ZAN dans son SRADDET. Un courrier a été envoyé par le Président Laurent Wauquiez à tous les SCOT en avril pour indiquer les objectifs et la méthodologie retenus par la Région. Cette dernière n'a pas souhaité imposer des objectifs différenciés par territoire mais est partie du principe d'une réduction identique sur l'ensemble du périmètre régional, laissant aux structures porteuses de Scot le soin de répartir à sa guise les objectifs à son échelle.

Toutefois, la Région a réservé une part de l'enveloppe régionale qu'elle va répartir entre les territoires selon plusieurs critères :

- Un bonus d'un ha pour chaque commune bénéficiaire de la Dotation de Solidarité Rurale « bourg centre » (soit 12 communes à l'échelle des Rives du Rhône) qui sera attribué à l'échelle du Scot concerné ;
- Les projets structurants de développement régional (soit Inspira et Axe 7 sur les Rives du Rhône) ;
- Une enveloppe de 900 ha destinée à accompagner les projets de « reconquête industrielle » (non encore localisés).

La constitution d'une enveloppe régionale qui sera répartie entre les territoires implique donc un objectif différencié par Scot. Pour les Rives du Rhône, l'objectif est donc fixé à une réduction de la consommation d'espace de - 57,2 % sur la période 2021-2031 par rapport à la période 2011-2021, avec la nuance que la future consommation sur Axe7 et Inspira n'est pas comptabilisée dans cet objectif.

Pour rappel, la consommation d'ENAF à l'échelle des Rives du Rhône entre 2010 et 2020 était de 1 679 ha. Pour atteindre l'objectif ZAN théorique (- 50 %), cela correspond à une enveloppe maximale de 840 ha d'ENAF consommés sur la période 2021-2031. En déduisant les 151 ha d'ENAF encore présents sur Axe 7 et Inspira, l'enveloppe d'ENAF consommés au maximum sur les Rives du Rhône serait donc de 689 ha soit une baisse de la consommation de 59 %.

Ainsi, si l'objectif à l'échelle des Rives du Rhône fixé par le SRADDET est de -57,2 %, la consommation maximale d'ENAF sur la période 2021-2031 serait de 719 ha au maximum. Il reste donc une enveloppe de 30 ha à l'échelle des Rives du Rhône pour la période 2021-2031 qui pourraient être soit répartis entre les 6 EPCI, soit conservés à l'échelle du territoire pour se laisser une marge de manœuvre en cas de surconsommation constatée dans les prochaines années.

Objectifs ZAN par EPCI (hors Axe 7 et Inspira) :

En enlevant les deux zones d'activités structurante Axe 7 et Inspira, les objectifs de consommation maximum par EPCI pour être ZAN compatibles recalculés seraient les suivants :

EPCI	Objectif ZAN théorique hors Inspira et Axe 7
Vienne Condrieu Agglo.	18,2 ha / an soient 182 ha d'ici 2031
Entre Bièvre et Rhône	16,4 ha / an soient 164 ha d'ici 2031
Annonay Rhône Agglo	14,1 ha / an soient 141 ha d'ici 2031
Porte de DrômArdèche	13,3 ha / an soient 133 ha d'ici 2031
Pilat Rhodanien	3,5 ha / an soient 35 ha d'ici 2031
Val d'Ay	3,4 ha / an soient 34 ha d'ici 2031
SMRR	68,9 ha / an (+ 3 ha / an non localisés), soient 689 ha d'ici 2031 + 30 ha non localisés

Le Président Philippe Delaplacette indique aux élus du Bureau que cette proposition de traduction à l'échelle du Rhône reste encore à valider par les services de l'Etat. Une rencontre technique avec les 5 DDT est programmée en juin dans ce sens.

PROPOSITION D'ORGANISATION DES ASSISES DE L'EAU DES RIVES DU RHONE (AUTOMNE/HIVER 23)

Historiquement, le territoire des Rives du Rhône dispose d'un héritage important en matière de prise en compte de la biodiversité et du changement climatique. A ce titre, il héberge l'association Rives Nature, plateforme mutualisée pour la prise en compte de la biodiversité à l'échelle des Rives du Rhône et a obtenu le label Territoire Engagé pour la Nature. Il a mis en place depuis le début des années 2010 un réseau de veille en faveur de la biodiversité et a engagé de nombreuses actions dans le domaine de l'eau :

- Animation d'un réseau des acteurs de l'eau
- Pilotage d'étude stratégique à l'échelle des Rives du Rhône (dont SLGRI en 2022)

- Réalisation de démarches pilotes (dont REVITER - Réduction de la vulnérabilité territoriale aux inondations en 2014/2015)
- Participation aux schémas et plans dans le domaine de l'eau et des inondation (SDAGE, SAGE, PAPI, PPRI...)

L'acuité des impacts liés aux changements climatiques nous oblige à prendre en compte de manière plus forte encore que par le passé les enjeux relatifs à l'eau. Parmi les différentes entrées thématiques possible (et après avoir travaillé sur les enjeux de la désimpermeabilisation en 2022), il est proposé d'organiser des assises de l'eau d'ici fin 2023 autour des thématiques de la ressource en eau et la prise en compte des inondations dans les outils de planification.

Première proposition pour les élus :

- **Objectif ?** : Faire des Rives du Rhône un territoire pionnier dans la prise en compte des problématiques hydriques dans son modèle de développement.
- **Comment ?** : En réunissant, de manière partenariale avec les services de l'Etat, tous les acteurs concernés sur le territoire afin d'engager un programme d'actions opérationnelles et concrètes.
- **Avec qui ?** : Les services de l'Etat (DREAL/DDTs), la Région AURA, l'Agence de l'eau, la CNR et VNF, nos 6 EPCI et nos 152 communes, les syndicats de rivières et structures en charge de l'eau à l'échelle des Rives du Rhône, les membres du Réseau de Veille/Rives Nature, le Parc Naturel Régional du Pilat et tous les acteurs concernés : OSIRIS...
- **Dans quel format ?** : Des premières assises en format plénier à l'automne 2023 et des groupes de travail ad-hoc d'ici la fin du mandat. Sujet ½ ou journée complète ?

Thierry Kovacs indique que les sujets, inondation/ressources sont tous les deux importants mais qu'ils peuvent mobiliser des acteurs différents. La proposition de réserver une demi-journée pour chaque sujet permettrait plus facilement d'embrasser l'ensemble de la thématique tout en permettant aux acteurs concernés de se mobiliser uniquement sur la demi-journée qui les concerne.

Il est proposé de prendre un temps de travail avec Frédéric Dubouchet pour préparer cette rencontre. Un travail partenarial avec les services de l'Etat est prévu fin juin pour affiner le programme et les interventions.

[POINT SUR LA METHODOLOGIE DE REVISION DU LABEL PROJET A BIODIVERSITE POSITIVE

La mise à jour du label « Territoire à Biodiversité Positive » est lancée. Rives Nature accueillera un stagiaire Joseph MEZOU à partir du 9 mai pour accompagner cette démarche. Le cahier des charges de cette mise à jour est le suivant :

- A destination des collectivités et aménageurs pour se poser les bonnes questions
- Centrée sur Biodiversité pour éviter un label « fourre-tout »
- Volonté d'aller plus loin que la réglementation actuelle (environnement et urbanisme)
- Gratuit et complémentaire à d'autres labels déjà existants
- Plusieurs niveaux de labellisation / scoring
- Mise en valeur / prise en compte de la diversité des espaces, espèces emblématiques des Rives du Rhône
- Illustré d'exemples / retours d'expériences sur les Rives du Rhône
- Label local permettant de faire le tri parmi les nombreux outils liés à la protection de la biodiversité

Le planning de cette actualisation est particulièrement serré afin de permettre une validation en Bureau du SMRR à la rentrée et une présentation aux opérateurs/maîtres d'ouvrage lors de la prochaine conférence de l'Habitat prévue à l'automne :

- 21 Avril : Recrutement de Joseph MEZOUX (stagiaire paysagiste)
- 9 Mai : Début du stage : Choix entrées thématiques, Benchmark labels existants
- 16 Mai : Réunion cadrage Réseau de Veille Écologique
- Mi-juin : Réunion Bureau de Rives Nature pour valider les orientations et l'avancée du travail
- 9 Août : Fin du Stage
- Août : Retravail / peaufinage/rédaction finale par Yannick SIMON
- 6 septembre : Validation du nouveau label en Bureau Syndical
- Automne 2023 : présentation du nouveau label auprès des acteurs publics/privés

RIVES NATURE : LANCEMENT PROJET DES EDUCATEURS A L'ENVIRONNEMENT DES RIVES DU RHONE ET AVANCEMENT DU PROJET VIEILLES FORETS

Comme convenu lors du dernier Bureau d'avril, Yannick SIMON a listé les associations qui pourraient être mobilisées au sein du futur Réseau des Educateurs à l'Environnement des Rives du Rhône dans le cadre du financement par le SMRR d'un programme d'animation possiblement en lien avec les inventaires naturalistes réalisées sur le SCOT.

Voici la liste :

- LPO Drôme-Ardèche (puis probablement LPO AuRA)
- CPN Colibri
- Centre d'Observation de la Nature de l'Île du Beurre
- CEN Isère
- CPIE Mont du Pilat
- Nature en Mont Pilat
- Mille Nature

Par ailleurs, Yannick SIMON mentionne les associations pour lesquelles il n'a pas eu de retour à ce stade (et non-présentes lors du GT) :

- Nature Vivante (a priori ne font plus de sensibilisation)
- CEN Rhône-Alpes
- FNE AuRA ? Jamais été en contact
- CBNMC ? Pas encore contacté

Les membres du bureau n'ont pas signalé de problèmes vis-à-vis de l'intégration de ces associations dans le futur réseau et programme d'animation.

Le Président Philippe Delaplacette conclut la réunion du Bureau à 10h00 et introduit la 3^{ème} conférence économique des Rives du Rhône avec Thierry Kovacs.